

Club d'Aviron Embrun

Abris des Rameurs

BP 41

05200 Embrun

04/11/2016



17:30

**Type de réunion :** Conseil d'Administration

**Participants :**

-  Emmanuelle CEARD
-  Michel FRUCTUS
-  Gisèle GIRAUD
-  Pierre Ange JAFFRELOT
-  Laurence JEAN
-  Didier LONGET
-  Chantal MONINO

Etaient absents

-  Olivier JOLY, donne pouvoir à Chantal MONINO
-  Jean Pierre Michel, donne pouvoir à Pierre Ange JAFFRELOT

**Sujet à l'ordre du jour**

Election des membres du bureau.




Ouverture du Club le Jeudi soir

Gestion des clés

A l'issue de l'assemblée générale du 08 octobre 2016, les membres du Conseil d'Administration nouvellement désignés se sont réunis au club ce vendredi 04 novembre 2016 à 17h30 avec pour objectif de constituer un bureau élu pour une durée statutaire franche de quatre ans.

➤ **Résolution n 1 : Désignation du Bureau Exécutif**

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide de désigner, les membres du bureau, savoir :

 Président : Chantal MONINO	7 voix
 Secrétaire Général : Didier LONGET	7 voix
 Trésorière : Gisèle GIRAUD	9 voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Didier LONGET, Secrétaire Général, pour effectuer les formalités nécessaires à la bonne marche de l'association auprès de la Préfecture des Hautes Alpes.

➤ **Résolution n 2: Membre d'Honneur**

Sur proposition le Conseil d'administration propose Jean Pierre Michel en tant que Président d'Honneur afin de le remercier pour son action au sein du Club et son implication citoyenne. 9 voix pour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Résolution n°3: ouverture du club le jeudi soir**

Le conseil d'administration a été saisi par une demande d'ouverture du club pour des séances d'aviron Indoor le jeudi soir encadrées par Monsieur Paul Faugeras

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration reconnaît les qualités nécessaires à M Faugeras en tant qu'éducateur fédéral pour encadrer ces séances aux conditions suivantes :

- les participants devront être licenciés et cotisants au club (cf tarifs afférents)
- le principe de la pré inscription sur le site du club est retenu à tout autre.
- dans la mesure où le créneau du jeudi soir n'est pas un créneau prioritaire pour le club, il est demandé à Monsieur Faugeras de restituer le trousseau de clé en sa possession, un jeu lui sera remis afin d'accéder à la salle ergomètre afin qu'il puisse mener à bien ses entraînements. 9 voix pour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Résolution n°4: Utilisation des clés par des bénévoles**

Cette question suscite un débat important, le bureau exécutif est chargé de rédiger une charte du rameur et de la proposer au conseil d'administration pour validation, il apparaît également que le projet associatif doit être revisité, Stéphanie Hocdé sera sollicité lors d'un conseil d'administration ouvert.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 04 novembre 2016, signé par le Président et le Secrétaire Général

La Présidente

  
Chantal MONINO

**CLUB D'AVIRON D'EMBRUN**

Association loi 1901 W 052000494

Agrement Jeunesse et Sport n° 0582037

B.P. 41 - 05200 EMBRUN

Tél. 04.92.43.46.13

Le Secrétaire Général

  
Didier LONGET